

Le renouvellement de la social-démocratie au Québec : un chantier qui s'impose plus que jamais

Michel Doré
Marilyse Lapierre
Benoît Lévesque
Yves Vaillancourt

Ce texte n'est pas un manifeste, ni une plateforme politique, mais un document de travail. Il vise à lancer un chantier pour travailler à un renouvellement de la social-démocratie. À cette fin, il tente d'en montrer la pertinence et il propose un plan de travail et une approche pour y arriver, autant d'éléments qui sont soumis à la discussion avant de lancer plus largement une telle invitation. La section 3 : « proposition d'un chantier sur le renouvellement de la social-démocratie » devrait être examinée avec plus d'attention, même si cette section découle naturellement des deux premières sections.

Introduction

En 1989, la chute du mur de Berlin annonce avec éclat l'échec du socialisme réel d'inspiration marxiste, la fin du monde divisé en deux grands blocs (communiste et capitaliste) et les limites du tout à l'État et de l'économie administrée. Plusieurs ont alors célébré, de façon prématurée, l'entrée du capitalisme néolibéral dans une période d'âge d'or. À l'automne 2008, l'éclatement d'une crise financière de très grande ampleur indique clairement la fin de cette période qualifiée de néolibérale. Cette crise, qui touche d'abord les États-Unis, ne tarde pas à sévir brutalement dans toutes les régions du monde et à toucher la plupart des champs d'activité. Certes, elle ne signifie pas la fin du capitalisme. Cependant elle met en évidence les limites d'une régulation exclusivement marchande et la nécessité d'innover pour non seulement répondre aux urgences mais pour penser une sortie de crise qui ouvre sur le développement durable. Le vent semble bien avoir changé de côté. Désormais, le néolibéralisme ne peut plus prétendre s'imposer en raison de son efficacité dans le domaine du développement économique. Ainsi, de nombreux analystes affirment le besoin d'une régulation internationale pour un développement soutenable. Les dirigeants politiques du G20 mettent de l'avant l'idée d'une régulation étatique renforcée. Certains d'entre eux n'hésitent pas à parler de la nécessité d'une refondation du capitalisme voire même exiger son dépassement.

En somme, en l'espace de moins de vingt ans, nous nous retrouvons en présence d'un double échec historique qui discrédite d'un coup l'attraction du socialisme réel (le communisme) et celle du néolibéralisme. Ce nouveau contexte mondial, paradoxalement, rend possible et souhaitable un retour à la social-démocratie, la seule voie politique de gauche capable de s'imposer actuellement sur la scène électorale, la seule force politique dont la trajectoire historique est marquée par un engagement sans réserve en faveur d'une démocratie représentative ouverte à une participation citoyenne active. Ce retour à la social-démocratie et le renforcement de la démocratie sont prometteurs à la condition que nous acceptions de travailler à leur renouvellement en profondeur, notamment sur le plan des pratiques et d'une programmation adaptée à notre temps. Si cette tâche nous apparaît nécessaire et ambitieuse, elle ne peut être menée à terme sans l'ouverture d'un chantier faisant appel à toutes les personnes désireuses d'y contribuer. Ce renouvellement exige le dépassement de certaines

ambiguïtés et le contournement de certains écueils propres à la social-démocratie contemporaine, d'où l'importance de bien mettre en lumière aussi bien les limites que les réussites des expériences canadienne, québécoise et européenne.

Pour structurer notre propos, nous commencerons, dans une première partie, par caractériser dans ses grands traits la social-démocratie (dégager un type idéal qui pourra nous guider dans notre exploration). Puis, dans une deuxième partie, nous examinerons l'expérience contemporaine (soit depuis les années 1920) de la social-démocratie en Europe, puis au Canada et au Québec, pour en dégager à la fois les acquis et les limites. Enfin, dans une troisième partie, nous tenterons d'identifier non seulement quelques pistes théoriques et concrètes susceptibles de permettre un tel renouvellement mais surtout une façon d'organiser le travail dans le cadre d'un chantier d'envergure.

1. Que faut-il entendre par social-démocratie?

Comme pour la démocratie, la social-démocratie ne constitue pas un modèle défini une fois pour toutes mais une expérience historique dont l'évolution est contrastée selon les diverses périodes et selon les sociétés où elle s'est imposée. La réactualisation de la social-démocratie suppose ainsi à la fois une ré-affirmation des valeurs de base et un effort de renouvellement des pratiques et des politiques qu'exigent les grandes transformations de l'environnement. Dans un premier temps, de 1848 à 1919, la social-démocratie s'inscrit en liaison avec le marxisme à l'extrême gauche du champ politique, alors qu'à partir des années 1920 elle se démarque à la fois du communisme et du laisser-faire libéral. Pour plusieurs, les années 1945 à 1980 représentent l'âge d'or de la social-démocratie alors que la période la plus récente marquée par la crise et la mondialisation néolibérale aura été celle du repli et de la mutation, avec des tentatives de renouvellement plus ou moins réussies. Il n'est donc pas possible de fournir une définition de la social-démocratie qui permettrait d'en rendre compte selon les diverses expériences nationales à travers le monde et selon les diverses périodes qui s'échelonnent sur plus d'un siècle et demi.

De même, il est difficile de proposer une évaluation de l'expérience social-démocrate qui s'imposerait à tous les analystes. Certains d'entre eux montrent assez bien que la social-démocratie a transformé le capitalisme en contribuant entre autres à donner un contenu à des droits qui étaient plutôt formels jusque-là, ce qui est plus manifeste dans les pays où elle s'est imposée. D'autres avancent que le capitalisme a progressivement transformé la social-démocratie dans le sens du réformisme et du pragmatisme, ce qui n'est sans doute pas complètement faux, mais trahit aussi une nostalgie révolutionnaire. Chose certaine, à l'heure actuelle, la social-démocratie représente la seule orientation politique encore capable de prendre le pouvoir et de réaliser des réformes qui vont dans le sens de l'intérêt général ou du bien commun.

Comment caractériser la social-démocratie contemporaine à travers les partis politiques qui se qualifient comme tels? Certains critères pour la plupart objectifs sont souvent avancés pour caractériser les partis sociaux-démocrates, soit le fait que ces derniers :

- sont des partis de masse ayant par conséquent un nombre élevé d'adhérents et de militants, des partis favorables au débat sur les orientations politiques, d'où l'ardeur des délibérations lors de leurs congrès et des réunions des autres instances, à la différence de la plupart des autres partis.
- ont des liens étroits avec les syndicats, plus largement avec les autres mouvements sociaux de la société civile (coopératives, associations, mouvements sociaux) et plus

récemment avec les classes moyennes.

- proposent une transformation profonde et non violente du capitalisme, à partir de réformes qui visent plus d'égalité, plus de justice sociale, plus de démocratie, mais ne sont pas révolutionnaires puisqu'ils ne remettent en question ni la démocratie libérale (le régime parlementaire et la concurrence électorale), ni l'économie de marché (bien que cette dernière doit être, pour eux, régulée pour être efficace et juste).
- possèdent la capacité d'imposer aux élites politico-économiques des compromis sociaux durables dans le sens de l'État-providence, notamment la protection sociale et des services collectifs, et de mettre ainsi en place des mécanismes multipartistes de régulation des conflits et de concertation, notamment dans le monde du travail.
- adoptent des politiques et un programme qui se veulent explicitement orientées vers l'intérêt général, comme on a pu l'observer surtout depuis la dernière guerre mondiale, soit
 - des politiques favorables au plein emploi et plus récemment à l'employabilité,
 - des services collectifs de type universel, une redistribution visant la réduction des inégalités et des politiques sociales favorisant la protection sociale,
 - des mécanismes institutionnels pour la régulation de l'économie de marché (code du travail favorable à la syndicalisation, protection des consommateurs, protection de l'environnement, etc.),
 - des politiques monétaires et budgétaires et des dépenses publiques pour régulariser l'économie,
 - la mise en place d'une économie mixte (entreprises privées et entreprises publiques) et plus récemment d'une économie plurielle en reconnaissant les initiatives de la société civile dans le domaine économique et social.
- proposent un positionnement dans l'économie monde et des alliances avec des forces partageant des valeurs et principes comparables.

Pour la social-démocratie contemporaine, les traits que nous venons d'esquisser sont partagés plus ou moins fortement selon les partis sociaux-démocrates, mais ils forment (au moins a posteriori) en ensemble relativement cohérent. Dans cette perspective, nous proposons d'analyser la social-démocratie à partir des dimensions suivantes (dont le contenu peut être variable, à la différence de ce que nous avons vu précédemment):

- une base sociale relativement stable et large d'adhérents et de militants, soit les travailleurs et plus récemment les classes moyennes,
- des valeurs qui vont dans le sens de la démocratie, de l'égalité (en tension avec la liberté) et d'autres valeurs qui s'affirment selon les périodes et les pays ,
- une vision de la société et du rôle positif de l'État (généralement en référence à un intérêt général – dont le contenu n'est pas complètement arrêté – et au bien-être de la plus grande partie de société) (une doctrine),
- une manière de réguler les conflits sociaux à travers le compromis et la concertation,
- des politiques et des mécanismes institutionnels qui permettent d'harmoniser le développement économique et le développement social, et de former un cercle vertueux (une programmation),
- un positionnement dans l'économie monde et la recherche d'alliances à l'échelle internationale.

Bien qu'ils ne soient pas homogènes, les partis sociaux-démocrates peuvent être qualifiés comme tels dans la mesure où ils partagent, avec plus ou moins d'intensité, la plupart de ces éléments qui se renforcent les uns les autres pour former système. En revanche, certains de ces éléments, notamment des politiques et mécanismes institutionnels, peuvent être mis de

l'avant plus ou moins isolément par des partis politiques tels les chrétiens-démocrates ou mêmes les libéraux. Cela n'en fait pas pour autant des partis sociaux-démocrates. Comme nous le verrons maintenant, les partis sociaux-démocrates (y compris les variantes travaillistes et socialistes) relèvent d'une expérience historique où ils se sont définis selon au moins deux axes, soit par rapport à leur trajectoire, par rapport à eux-mêmes (leur tradition et leur avenir), mais aussi par rapport à leur environnement et à leurs adversaires, étant donné qu'ils ont accepté la concurrence électorale.

2. L'expérience de la social-démocratie contemporaine

Le nombre de pays qui ont choisi la démocratie (État de droit, adoption du suffrage universel et alternance des partis) a augmenté de manière exponentielle depuis la seconde guerre mondiale : à la première vague de démocratisation (1918-1926), se sont ajoutées deux autres vagues, celle liée à la décolonisation (1943-1962) et celle qui démarre en 1974 avec le Portugal, puis les pays de l'Europe centrale et de l'est, sans oublier l'Amérique latine. Dans la plupart de ces pays démocratiques, on retrouve des partis sociaux-démocrates, travaillistes et socialistes. Ainsi, l'Internationale socialiste fondée en 1951 regroupe maintenant environ 150 partis politiques à l'échelle du monde. Même si l'expérience plus récente des partis socialistes de l'Amérique latine pourrait être intéressante, nous limiterons notre analyse à l'expérience européenne, dans un premier temps, et à l'expérience canadienne et québécoise dans un deuxième temps.

• L'expérience européenne

Pour la période contemporaine, la social-démocratie en Europe occidentale y représente une force politique de première importance, son influence s'étend même à l'échelle du monde. Elle comprend maintenant à la fois des partis sociaux-démocrates^[1] (et travaillistes) dans les pays du Nord (Suède, Norvège, Danemark, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, l'Autriche et, dans une moindre mesure en Belgique, Hollande et Luxembourg) et des partis socialistes dans les pays du Sud (France, Italie, Espagne, Portugal et Grèce). Dans le cas des pays du Nord, les syndicats relativement puissants et unis ont constitué la base sociale principale de ces partis sociaux-démocrates, donnant ainsi lieu à des régimes souvent qualifiés de néo-corporatistes, au moins pour les pays scandinaves. Comme les partis communistes n'y représentaient pas un concurrent, ces partis ont pu se déplacer vers les classes moyennes sans grand danger de perdre l'adhésion ouvrière. Dans le cas des pays du Sud, les partis socialistes ont été en concurrence avec les partis communistes pour mobiliser la classe ouvrière : leur base sociale est demeurée moins large et les compromis sociaux plus difficiles. Ainsi, les partis socialistes s'écartent de certaines des caractéristiques de la social-démocratie dont un rapport moins formalisé aux syndicats et aux ouvriers et une ouverture plus réduite aux compromis avec le patronat.

La période des années 1945-1975 est toutefois celle de grandes réformes économiques et sociales qu'ont rendu possible une base sociale capable de nouer des compromis avec le patronat et une doctrine qui valorise l'État interventionniste dans le domaine économique pour reconstruire l'Europe et dans le domaine social pour compenser l'effort de la guerre qui avait été consenti par l'ensemble de la population. Le keynésianisme fournit le cadre théorique pour légitimer cet interventionnisme et certaines réformes sociales. Des augmentations de salaires intégrant une partie des gains de productivité, la sécurité et la protection sociales, la redistribution en faveur des démunis et les dépenses sociales pour les

services collectifs donnent lieu à autant de réformes qui favorisent à la fois une élévation du niveau de vie et une augmentation de la demande solvable et par la suite la création d'emplois. Alimentée par la consommation de masse, la production de masse peut alors s'épanouir. Désormais, le développement économique et le développement social constituent un cercle vertueux de croissance relativement stable. Ainsi, les intérêts de la classe ouvrière et ceux de la nation sont réconciliés de même que la logique du marché (désormais régulé) et celle de la justice sociale. Ce grand compromis social-démocrate fait en sorte que l'alternance entre les partis (sociaux-démocrates et conservateurs /chrétiens démocrates) ne remet pas en question les réformes réalisées ou même simplement engagées. Les acquis de ce compromis sont considérables en termes de bien-être, d'amélioration de la qualité de vie, de réduction des inégalités et d'avancement de la démocratie. Enfin, le productivisme sous-jacent à ce compromis révélera ses limites en fin de période.

À partir des années 1980, les bases sociales des partis sociaux-démocrates et des partis socialistes commencent à converger, en raison du déclin du nombre d'ouvriers et de la croissance des classes moyennes salariées. Cependant, leur doctrine est questionnée comme l'est le keynésianisme qui s'avère à court de solution devant la stagflation (inflation, baisse d'activité et montée du chômage). Devant la baisse des profits, les entreprises délocalisent certaines de leurs activités. En même temps, la baisse d'activité et la montée des coûts sociaux réduisent les revenus de l'État et ses capacités d'intervention. Désormais, les dépenses sociales loin de renforcer la demande interne représentent un coût pour les entreprises domestiques en concurrence avec les entreprises étrangères. Le compromis social entre le patronat et les syndicats est remis en cause en ce qui concerne aussi bien les augmentations de salaires que la priorité accordée à l'emploi. Il est moins manifeste que l'intérêt du monde ouvrier va dans le même sens que celui de la nation. De plus, de nouvelles demandes sociales et une « critique dite artiste[2] », en référence à de valeurs postmatérialistes (des valeurs qui ne peuvent être satisfaites par la seule redistribution ou encore par des augmentations de salaire), sont mises de l'avant par les nouveaux mouvements sociaux, notamment le mouvement des femmes (égalité hommes-femmes) et le mouvement écologique (environnement et qualité de vie). Enfin, l'idéologie néolibérale, qui est portée par des figures charismatiques tels Margaret Thatcher élue en 1979 (au pouvoir jusqu'en 1990) et Ronald Reagan élu en 1981 (au pouvoir jusqu'en 1989), s'impose au plan électoral et sur celui des idées, à l'exception de la France où les socialistes de François Mitterand réalisent l'union de la gauche, à la même époque, mais ne réussissent pas à réaliser leur programme, dans bien des cas en raison de changements dans l'environnement tels la mondialisation[3]. Dans le monde occidental, on assiste à un repli et à une mutation des partis sociaux-démocrates et socialistes.

Dans les années 1990, les tentatives de renouvellement seront particulièrement spectaculaires avec le triomphe de la gauche modérée alors qu'à la fin de cette décennie onze des quinze chefs de gouvernement de l'Union européenne sont des sociaux-démocrates ou des socialistes modérés. À cette époque, l'électorat de ces partis s'est « déprolétarisé » alors que les adhérents à la social-démocratie sont désormais de plus en plus éduqués et souvent sans passé militant, ce qui tend à modifier le fonctionnement des partis (ex. le mode d'élection des dirigeants, la personnalisation des chefs, la mise à contribution des experts, marketing politique). En revanche, de nouvelles formations politiques de gauche, notamment les verts, s'affirment dans plusieurs pays : Allemagne, Suède, Norvège, Danemark et avec moins d'intensité en Autriche, Grèce, Espagne et Portugal.

Pour contrer cette concurrence, les partis sociaux-démocrates et socialistes tentent de s'ouvrir aux valeurs et thématiques postmatérialistes mises de l'avant par les nouveaux mouvements

sociaux : condition féminine, environnement, qualité de vie, conciliation du travail -famille, liberté sexuelle, sécurité alimentaire, individualisme en termes de réalisation de soi. À cela s'ajoute des thèmes avancés par les libéraux : la modernité, la compétence, la transparence, la responsabilité individuelle et l'efficacité. Du point de vue de la programmation, la synthèse sociale-démocrate intègre de manière variable l'inspiration social-démocrate classique (croissance économique, justice sociale et emploi), l'inspiration postmoderne avec les thèmes liés aux nouvelles valeurs (environnement, qualité de vie, autonomie), l'inspiration néolibérale (compression des dépenses publiques, politiques fiscales et monétaires, et la libéralisation de l'économie). À cela, s'ajoute parfois l'inspiration populiste, soit la personnalisation des chefs, la sécurité et l'ordre public. Pour plusieurs, la nouvelle social-démocratie a pris l'allure d'un « attrape-tout » dont la cohérence est questionnée.

La tentative de renouvellement la plus problématisée est celle du « third way » des travaillistes britanniques. Pour certains, cette « troisième voie » représente un compromis entre la vieille gauche (social-démocrate) et la nouvelle droite (néolibéralisme), une sorte d'entre-deux. Pour d'autres, notamment pour ses prometteurs, elle se veut un dépassement à la fois de la vieille gauche avec son tout à l'État et du néolibéralisme avec son tout au marché. Quoiqu'il en soit, la synthèse proposée par Tony Blair (1997) puis adoptée par le SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands) de Gerhard Schröder (2002) seront qualifiées de « socialisme libéral » ou même de « social-libéralisme ». On leur reproche entre autres de s'inscrire sans grande réserve dans la mondialisation, de favoriser la libéralisation des marchés, d'adopter des valeurs en rupture avec la doctrine social-démocrate et enfin de s'éloigner des intérêts de la classe ouvrière.

Dans l'attente d'un bilan plus complet et tout en prenant en compte des grandes difficultés que rencontre actuellement la gauche en Europe, retenons que la troisième voie a permis en Grande-Bretagne de mettre fin au long règne des conservateurs au pouvoir de 1979 à 1997. Depuis, les travaillistes ont gagné les trois dernières élections pour la première fois de leur histoire. Sur le plan des réalisations (programmation et réformes), les gouvernements de Tony Blair ont donné lieu à une croissance ininterrompue tout en réalisant des réformes importantes : la réduction des inégalités sociales, une augmentation significative des investissements dans les domaines de la santé et de l'éducation, la décentralisation avec entre autres la remise en place du *Greater London Authority* et la dévolution des pouvoirs à l'Écosse, aux pays de Galles et à l'Irlande du Nord. Au passif des travaillistes, tous relèvent l'appui à Georges Bush pour la guerre en Irak, le refus de créer une Europe sociale et un soutien sans grande réserve à une déréglementation des institutions financières qui a favorisé la City of London, devenue la capitale financière du monde. La crise financière actuelle révèle le manque de vision des travaillistes en ce qui concerne la financiarisation.

Dans la perspective de notre proposition de renouvellement de la social-démocratie, ce qui nous semble le plus intéressant en ce qui concerne la troisième voie, c'est la démarche préconisée par Tony Blair et son équipe. De 1994 à 1997, les travaillistes ont mis en place un véritable chantier mobilisant des militants, des adhérents, des intellectuels proches des travaillistes mais aussi des personnalités sans lien avec ces derniers. De même, des universités tel le *London School of Economics* dont le directeur était Anthony Giddens, des think tanks tels la *Fabian Society*, l'*Institute for Public Policy Research* et *Demos*, des revues de réflexion et des journaux engagés tels *The Independent* ont été mis à contribution tant au plan de la production que de la diffusion des idées. Des échanges ont été établis avec les universitaires et des intellectuels proches des *New Democrats* américains et des intellectuels européens tel le sociologue allemand Ulrich Beck concernant les risques et la mondialisation.

Enfin, un réseau de communication électronique a favorisé non seulement les échanges d'informations mais aussi des débats.

L'objectif était de questionner ce qui avait été identifié comme « l'idéologie paresseuse de l'orthodoxie » (travailleuse) en mettant en place un nouvel « espace de théorisation » qui permettrait de prendre en considération les changements dans l'environnement et dans la culture et de proposer une nouvelle programmation. D'où des termes comme « investissement social » plutôt que dépenses sociales pour des mesures favorables à la petite enfance ou encore le concept d' « État providence positif ou actif » pour mettre l'accent plus sur la prévention que sur la seule réparation ou encore d' « *Enabling State* » pour mettre fin au laisser-faire et mobiliser toutes les forces vives, y compris celles de la société civile et au besoin du privé. Au plan de la méthodologie, les travaux ont porté aussi bien sur les valeurs, les principes que sur la programmation, en faisant des va-et-vient entre ces diverses dimensions de la politique social-démocrate. Une démarche à partir des valeurs et principes, qui favorisait une approche top-down ou déductive, pouvait sembler plus appropriée à un moment donné alors qu'à d'autres moments ou pour d'autres acteurs une approche plus pragmatique (bottom up ou inductive), soit à partir des expériences concrètes, pouvait se révéler plus pertinente.

- **L'expérience canadienne**

Sur le plan institutionnel, si l'on veut bien comprendre l'expérience social-démocrate québécoise, l'examen de l'expérience sociale-démocrate canadienne s'impose en raison de l'appartenance du Québec au cadre fédéral canadien. D'une part, la social-démocratie a été historiquement plus importante sur la scène fédérale canadienne que sur la scène politique provinciale québécoise. Le *Cooperative Commonwealth Federation* (CCF) n'a jamais pris le pouvoir sur la scène fédérale, mais il y a fait élire sans interruption des députés depuis sa première élection en 1935 jusqu'en 1961 alors qu'il est devenu le Nouveau Parti Démocratique (NPD). Ce dernier, ayant détenu la balance du pouvoir dans des gouvernements minoritaires libéraux, a eu l'opportunité au cours des années 1963 à 1968, puis au cours des années 1972-1974, d'influencer l'adoption de politiques économiques et sociales d'orientation social-démocrate. D'autre part, les formations sociales-démocrates ont été historiquement plus présentes dans certaines provinces canadiennes (la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Manitoba et plus récemment l'Ontario) que dans la province de Québec. De plus, dans les quatre provinces mentionnées, il y a eu des expériences de gouvernements formellement sociaux-démocrates dirigés par des partis politiques provinciaux appartenant à cette tradition.

Le *Cooperative Commonwealth Federation* (CCF) fondé en 1932 à Calgary s'est donné pour base sociale les fermiers et les ouvriers au moment où ces derniers étaient fortement touchés par la crise économique. Sa fondation a été mise de l'avant par des organisations tels l'*United Farmer of Alberta*, le *Ginger Group* (un groupe de députés membres du *Progressive Party of Canada* qui étaient alliés aux fermiers et aux ouvriers), les Églises évangéliques dont les membres favorisaient le Social Gospel et par la *League for Social Reconstruction* fondée en 1930 qui réunissaient des intellectuels socialistes, notamment à Montréal et Toronto. Dans le contexte de la grande crise économique, le *Regina Manifesto Co-operative Commonwealth Federation Program* adopté en 1933 propose de remplacer le « capitalisme injuste et inhumain » par un socialisme démocratique[4]. Parmi les mesures proposées, relevons entre autres la planification étatique, la socialisation des industries et services essentiels (finance, transports, communications, électricité), des mesures concernant l'agriculture (assurance agricole, crédit agricole, coopératives de production et de consommation, etc.), des mesures

sociales (pensions universelles, des allocations familiales, des soins universels de santé), un code du travail pour assurer le droit de se syndiquer, la sécurité des travailleurs, des salaires plus élevés, une réduction du temps de travail, des assurances pour les accidents, le chômage et la retraite, un programme d'urgence pour répondre à la crise économique, une politique fiscale et des finances publiques.

Dès sa création en 1932, le CCF ne tarde pas à exercer une influence significative au parlement fédéral, dans le mouvement syndical, dans le mouvement des fermiers et dans plusieurs autres composantes de la société civile au Canada anglais. Cette influence s'intensifie à la fin de la deuxième guerre en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Au cours des années 1942 et 1943, la montée du CCF permet d'entrevoir l'accès au pouvoir non seulement au fédéral, mais également dans les provinces, notamment l'Ontario et la Saskatchewan. La possibilité d'un tel scénario inquiète le gouvernement fédéral, dirigé par le parti libéral de MacKenzie King, qui se dote d'un programme de réformes socio-économiques d'inspiration clairement social-démocrate. Ainsi, des initiatives dans le domaine des politiques sociales sont planifiées par le gouvernement fédéral dès les années 1943-1945 et sont mises en œuvre de manière progressive au cours des années 1945-1975 : allocations familiales, sécurité de la vieillesse, assurance santé, logement social, etc. Ces initiatives sociales-démocrates prises par le gouvernement libéral auront pour effet de couper l'herbe sous le pied du CCF qui demeurera un « troisième parti » sur la scène fédérale (il obtiendra en moyenne 11,1% des votes à l'échelle du Canada). Sur la scène provinciale, le CCF acquiert en 1943 le statut de l'opposition officielle en Ontario. L'année suivante il devient, en Saskatchewan, le premier gouvernement socialiste en Amérique du Nord. Il le demeurera jusqu'en 1964, soit vingt années d'affilées.

Prenant en considération les transformations dans l'environnement politique (guerre froide et montée de l'anti-communisme), le succès des politiques keynésiennes et la formation d'une économie mixte de même que la stagnation de son pourcentage de vote, le CCF se donne en 1956 un nouveau manifeste, *Winnipeg Manifesto - Cooperative Commonwealth Federation*. Bien que se voulant en continuité avec le Manifeste de Regina, ce nouveau manifeste porte plutôt sur les grands principes (ex. la planification sociale pour une société juste) et sur les critiques d'un capitalisme produisant des inégalités du gaspillage que sur des mesures visant l'éradication du capitalisme (ce que proposait le Manifeste de Regina de 1932). Ainsi, il invite les entreprises publiques et coopératives à travailler ensemble avec les entreprises privées dans le sens de l'intérêt général. Ce nouveau manifeste apportait également son support à un renforcement des droits civils et politiques, à l'action des Nations Unies dans des efforts pour la paix et le contrôle des armes, tout en affirmant l'importance de réduire les dépenses militaires. Les militants socialistes les plus radicaux y ont vu à la fois une atténuation des principes socialistes et pacifistes et des concessions pour atteindre de meilleurs résultats électoraux, notamment auprès de la petite bourgeoisie.

En dépit de son repositionnement, le CCF obtient son pire résultat lors de l'élection fédérale de 1958. Désireux de sauver le socialisme démocratique au Canada, les dirigeants du CCF engagent alors des négociations avec le *Canadian Labour Congress* qui mèneront à la fondation du Nouveau Parti Démocratique en 1961 (les syndicats affiliés obtiennent 25% du vote pour désigner le chef du parti alors qu'ils s'engagent à soutenir financièrement ce nouveau parti). Ce dernier adhère à l'internationale socialiste. Il obtient de meilleurs résultats électoraux sur la scène fédérale (en moyenne de 15,4% des votes). De plus, dans le cas d'alliance avec les gouvernements libéraux minoritaires de l'époque, soit le premier (1965-1968) et le deuxième (1965-1968) gouvernement de Pearson et celui du gouvernement de

Trudeau (1972-1974), le NPD réussit à favoriser des décisions politiques qui vont dans le sens de la social-démocratie. Au cours de ces dix années de « coalition », le gouvernement fédéral a adopté une série d'initiatives sociales-démocrates à partir de programmes qu'il contrôlait en totalité (l'assurance-chômage, les allocations familiales, le supplément de revenu garanti pour personnes âgées) ou encore à partir de programmes à frais partagés (Régime d'assistance publique du Canada, *Medicare*) qui incitaient les provinces à développer des réformes conformément aux balises sociales-démocrates fixées par le fédéral. Dans ce contexte, le NPD a également favorisé l'indexation des pensions, la mise sur pied de l'Agence de l'examen des investissements étrangers et la création de Pétro-Canada, compagnie nationalisée pour le pétrole et le gaz. Enfin, au niveau des gouvernements provinciaux, le NPD s'est alors retrouvé au pouvoir dans trois provinces : en Colombie-Britannique de 1972 à 1975, au Manitoba de 1969 à 1977, en Saskatchewan de 1971 à 1982 et en Colombie-Britannique de 1972 à 1975.

Tout au long de la décennie 1980, l'idéologie social-démocrate se retrouve dans une situation de turbulence qui la fragilise. Certes, le discours social-démocrate continue de s'exprimer dans les divers mouvements sociaux et les partis politiques progressistes. En 1983, le NPD se donne un nouveau manifeste de Regina, mais ce discours a perdu ses points d'appui et son mordant. Les capacités de l'État à réguler le développement social et économique atteignent leurs limites de même que la théorie keynésienne qui les légitimait. L'heure est à la compression des dépenses des programmes existants et l'idée même de développer de nouveaux programmes sociaux est perçue comme une hérésie. La forme classique des mesures de transferts de revenus des plus riches vers les plus pauvres est remise en question. Ce nouvel environnement est marqué par la mondialisation et l'intensification de la concurrence qui vont de pair avec une réduction des marges de manœuvre des États-nation et des économies domestiques. Ce contexte favorise le Parti progressiste conservateur (PCC) qui se retrouve à la tête du gouvernement fédéral de 1984 à 1993, période au cours de laquelle il réussit à orienter la politique canadienne vers le libre échange, d'abord avec les États-Unis (ALE en 1989) puis dans un accord incluant le Mexique (ALENA en 1994). Le NPD qui a obtenu son meilleur résultat sur la scène fédérale en 1988 (20% du vote et 43 sièges), s'oppose à cet accord, mais sans grand succès. Sur la scène provinciale, à l'exception de la Saskatchewan pour les deux premières années de 1980, le NPD ne se maintient au pouvoir qu'au Manitoba (1981-1988).

À l'élection fédérale de 1993, le NPD obtient ses pires résultats depuis ses origines avec seulement 9 sièges et 6,88% du vote. Il perd donc son statut de parti officiel au Parlement canadien. Il organise alors des conférences d'orientation, modifie certaines des règles de fonctionnement interne, notamment celle concernant le mode d'élection du chef (désormais en deux étapes : bulletin de vote à tous les membres et syndicats affiliés, puis congrès à la direction), ce qui a pour effet de réduire le poids des militants les plus radicaux au profit des adhérents. Outre le changement de conjoncture, la chute du NPD dans l'électorat canadien s'explique en partie par le mécontentement que soulèvent les gouvernements provinciaux NPD : celui de Roy Romanow (1991-2003) en Saskatchewan avec son programme de coupures, de fermetures d'hôpitaux et de privatisation, celui de Bob Rae en Ontario (1990-1995) avec des coupures du budget, la réduction du nombre d'étudiants dans les facultés de médecine et la réouverture des conventions collectives de travail dans le secteur public pour imposer un gel des salaires (« contrats sociaux » qui entraînent une division entre le NPD et les syndicats affiliés), sans oublier celui de Michael Harcourt en Colombie-Britannique (1987-1996) pour les scandales financiers et pour la scission entre les environnementalistes et les travailleurs forestiers. Même si Tony Blair n'était pas encore au pouvoir, ces mesures impopulaires furent avancées comme s'inscrivant dans la trajectoire de la troisième voie (c'est

ce qu'affirmera Bob Rae qui passera quelques années plus tard au Parti libéral du Canada).

Aux difficultés rencontrées par les gouvernements NPD provinciaux, il faut ajouter l'affirmation de deux autres tiers partis sur la scène fédérale: l'Alliance canadienne à droite (auparavant le Parti réformiste), qui obtient 18,6% à l'élection de 1993, et le Bloc québécois (BQ) au centre gauche qui obtient 13,5% des votes à l'échelle canadienne mais la majorité des 75 sièges du Québec. Fondé en 1991, le Bloc Québécois défend la souveraineté politique du Québec. Bien qu'il ne soit pas officiellement social-démocrate, il est dirigé à partir de 1996 par Gilles Duceppe qui est très identifié à des idées et à des propositions sociales-démocrates. Ce parti a reçu explicitement ou implicitement le soutien de la plupart des certaines centrales syndicales québécoises. En somme, en période de gouvernement minoritaire, le NPD et le BQ sont deux partis politiques fédéraux qui sont en mesure d'inciter le parti au pouvoir à faire siennes des initiatives sociales-démocrates.

Les années 1990 et même 2000 laissent voir une dominante d'initiatives néolibérales avec quelques décisions d'inspiration sociale-démocrate. Le Parti progressiste conservateur (PPC) de Brian Mulroney se maintient au pouvoir jusqu'en 1993. Par la suite, le Parti libéral du Canada (PLQ) prend le pouvoir en 1993 pour le demeurer jusqu'en 2006, d'abord avec Jean Chrétien, puis avec Paul Martin à partir de décembre 2003. En janvier 2006, Stephen Harper à la tête du nouveau Parti conservateur (PC), qui a fait l'unité au sein de la droite, devient premier ministre du Canada. Les gouvernements libéraux de Chrétien et Martin ont adopté dès 1995 des mesures d'inspiration néolibérale, telle la réingénierie qui allait de pair avec la lutte contre les déficits. Cette réingénierie s'est faite en coupant drastiquement les programmes de transferts aux provinces, en réduisant brutalement la couverture du programme d'assurance-emploi et en supprimant l'aide financière pour développer de nouvelles unités de logement social.

À l'élection de 2000, le NPD retrouve son statut de parti reconnu au Parlement (13 sièges), mais les résultats sont à nouveau décevants (8,5% du vote), ce qui remet en question le choix du chef et les orientations du parti. Alexa McDonough, qui provenait de la Nouvelle-Écosse, sera invitée à démissionner par les dirigeants du NPD, incluant Buzz Hargrove, le puissant président des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA). S'amorce alors un processus de renouvellement en vue du congrès de Winnipeg de 2001 où le NPD affirme son orientation de parti de gauche, ses relations avec le mouvement ouvrier et modifie sa structure organisationnelle. Il est alors décidé de prendre en considération plus explicitement les problèmes urbains en liaison avec les nouveaux mouvements sociaux (femmes et environnement). En 2003, le nouveau chef, Jack Layton, un ancien conseiller municipal de la ville de Toronto, promet de repositionner le parti vers la gauche et de quitter le « mushy middle ». En 2004, le NPD obtient la meilleure performance en dix ans avec 15,7% du vote et 19 sièges. En 2006, il augmente encore son pourcentage à 17,5% et le nombre de sièges à 29. Le repositionnement géographique du NPD semble en bonne parti réussi puisque l'Ontario fournit le plus de votes alors que le repositionnement idéologique laisse voir ses limites.

Depuis 2005, trois gouvernements minoritaires se sont succédés alors qu'aucun gouvernement ne l'avait été entre 1990 et 2005. Sous le gouvernement minoritaire de Paul Martin, le NPD a influé sur le budget pour plus de dépenses pour les infrastructures et pour les programmes sociaux. Il a également contribué à empêcher la participation canadienne au système anti-missile américain et a été en faveur des mariages entre personnes de même sexe. Le Bloc québécois a également voté avec le NPD sur ces questions. Enfin, les débats au sein du NPD se poursuivent notamment sur le rôle des membres des organisations syndicales dans l'action

politique. Ces débats seront alimentés également par la loi libérale sur le financement des partis politiques qui empêche désormais le maintien de la contribution financière des syndicats de même que par la décision de Buzz Hargrove d'inviter les membres des TCA à voter stratégique en 2006, c'est-à-dire libéral pour éviter les conservateurs, laissant de côté le NPD pour cette élection-là. À l'élection de 2008, le NPD augmente son pourcentage de vote (18,18%) et plus encore son nombre de sièges (37). Apparemment, le NPD a profité de la faiblesse du chef du PLC, Stéphane Dion, maintenant remplacé par Michael Ignatieff.

À la dernière élection fédérale, la chef du Parti Vert du Canada, Elizabeth May, a pu se faire connaître à l'échelle du Canada en participant au débat des chefs à la télévision canadienne anglaise et française. Ce parti créé en 1987 a obtenu pour la première fois un pourcentage significatif du vote (6,8% en 2008 comparativement à 2,1% en 2000) et près d'un million de voix. En ce qui concerne les tendances nouvelles, relevons aussi les initiatives de l'anti-mondialisation et/ou de l'alter-mondialisation dont plusieurs se réclament de la social-démocratie réaffirmée ou renouvelée (comme c'est le cas à l'échelle mondiale de l'OIT, le PNUD, l'OMS, les forums sociaux mondiaux, etc.). Si la gauche se fragmente comme on peut l'observer à l'échelle canadienne, elle s'accompagne d'un élargissement du nombre des voix recueillis par les partis s'y rattachant (34,3% des votes en 2008 comparativement à un peu plus de 20% en 2000) [5]. En revanche, à l'échelle des provinces, où il a pu gouverner, le NPD n'est actuellement au pouvoir que dans une seule province, celle du Manitoba depuis 1999 bien qu'il ait été au pouvoir en Saskatchewan de 1991 à 2007, en Colombie-Britannique de 1991 à 2001, au Yukon de 1996 à 2000 et en Ontario de 1990 à 1995.

Enfin, en dépit de plusieurs tentatives de renouvellement, la doctrine sociale-démocrate du NPD demeure critiquée à la fois par la gauche, qui lui reproche d'avoir renié son radicalisme d'origine (éradiquer le capitalisme), et par la droite qui questionne son étatismisme et son approche keynésienne en contexte de mondialisation. Pour la majorité des Québécois, le NPD sur la scène fédérale favorise une planification centralisée qui va à l'encontre d'un fédéralisme canadien bien compris et des aspirations du Québec comme société distincte. Plus largement encore, le NPD s'est placé sur la trajectoire d'un tiers parti qui aurait renoncé pour de bon à prendre le pouvoir. Depuis sa fondation, il semble avoir peu évolué, en dépit de tentatives de renouvellement réalisées au début de chacune des trois dernières décennies. Même s'il s'est ouvert à l'environnement, au féminisme et qu'il a accepté le droit à l'autodétermination du Québec, il apparaît toujours comme un parti des années 1970, le parti traditionnel des syndicats canadiens, y compris aux yeux des nouveaux mouvements sociaux. Chose certaine, ses tentatives de recentrage ont été suivies d'une perte de l'électorat alors que le « retour » au discours traditionnel de la gauche a donné habituellement de meilleurs résultats électoraux.

- **L'expérience québécoise**

L'expérience sociale-démocrate du Québec exige de considérer dans un premier temps la place que le CCF-NPD et les petits partis socialistes ont occupée et, dans un deuxième temps, celle du Parti libéral du Québec (PLQ) et du Parti québécois (PQ), qui ne sont pas formellement ni l'un, ni l'autre des partis sociaux-démocrates. Toutefois, ces deux partis provinciaux ont mis de l'avant à certaines occasions des politiques d'inspiration sociale-démocrate, le plus souvent sous l'impulsion des mouvements sociaux. Le PQ, qui s'est montré plus perméable aux initiatives de la société civile, s'est lui-même qualifié assez régulièrement de social-démocrate. Enfin, à certains moments, ce parti souverainiste a été membre observateur de l'internationale socialiste.

Le CCF-NPD et les autres partis socialistes au Québec

Au cours des soixante-quinze dernières années, la tradition CCF-NPD a toujours eu une présence marginale dans la société québécoise en raison de sa faible capacité à reconnaître le caractère distinct de la société québécoise et à prendre en considération la question nationale québécoise. Cependant, à partir des années 1950, le courant social-démocrate a émergé au Québec dans les mouvements sociaux et la société civile. De plus, à certains moments, il a eu une influence déterminante à l'intérieur de certaines formations politiques québécoises qui n'étaient pas formellement sociales-démocrates.

Au cours des années 1930 et 1940, le Québec a vécu ce qu'on pourrait appeler un premier rendez-vous manqué avec la social-démocratie. Sauf dans certains cercles marqués par la culture de la communauté anglophone, l'Université McGill par exemple, le CCF fédéral n'exerce pas d'attraction. Il n'a pas réussi à se donner une base sociale, ni une doctrine qui aurait pu susciter une large adhésion. Dans les années 1930 à 1945, l'hégémonie du corporatisme social de la doctrine sociale de l'Église catholique[6] et du nationalisme traditionnel se caractérise par un anti-étatisme virulent et un repli au plan culturel. Les élites traditionnelles se méfient non seulement du socialisme communiste, mais aussi de la social-démocratie à la manière du CCF. Dans les années 1950, au moment où le duplessisme n'en finit plus de se prolonger, la social-démocratie émerge plus nettement dans le mouvement syndical, incluant la CTCC, et dans certains autres lieux de la société civile. Au cours des décennies 1960 et 1970, au moment où la social-démocratie connaît des avancées au niveau fédéral et dans certaines provinces des prairies et de l'Ouest du Canada, plusieurs des mesures sociales-démocrates s'imposent comme orientation politique, d'autant plus que la Révolution tranquille, qui repose sur une coalition incluant les syndicats québécois, met à l'ordre du jour l'intervention de l'État dans l'économie et la modernisation des services collectifs.

Sur la scène provinciale québécoise, le CCF a été présent à partir de 1939 sous le nom de Fédération du Commonwealth Coopératif que dirigea Thérèse Casgrain de 1951 à 1957. En 1944, le parti présente 26 candidats et obtient son pourcentage le plus élevé, soit 2,89% du vote, et l'élection d'un député à l'Assemblée nationale. En 1955, il change de nom pour devenir le Parti social démocratique du Québec (PSD), l'aile québécoise du CCF, qui sera dirigé par Michel Chartrand (1957-1960). Suite à la fondation du NPD en 1961 avec l'engagement du Congrès du travail canadien, le PSD avec la participation de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) fonde en 1963 le Nouveau Parti démocratique du Québec (NPDQ) qui jouera le rôle d'une section québécoise du NPD aux élections fédérales de 1962 à 1988. Robert Cliche en sera le leader entre 1964 et 1968, mais sans résultat électoral significatif. En vertu de cette entente, la scène provinciale était laissée au Parti socialiste du Québec (PSQ) qui disparut en 1968. Le NPDQ continua à être présent sur la scène fédérale pour les décennies 1970 et 1980. De 1971 à 1973, Raymond Laliberté, qui avait été président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), assume la direction du NPDQ, sans grand succès électoral.

Si la social-démocratie demeure une mouvance importante dans les mouvements sociaux des années 1970, elle doit de plus en plus cohabiter avec un courant marxiste et bientôt marxiste-léniniste qui ne tarde pas à propager la méfiance, voire le rejet, de la social-démocratie. Cette cohabitation divise les forces progressistes. Autant dans les années 1930 et 1940 la social-démocratie avait été dénoncée sur sa droite (par le courant corporatiste et nationaliste traditionnel), autant dans les années 1970 et au début des années 1980 elle est dénoncée à la

fois sur sa droite et sur sa gauche. Ces tensions ne seront pas favorables au courant social-démocrate tel qu'incarné par le NPD. Ainsi, à la suite de la disparition du PSQ, le NPDQ fit quelques apparitions sur la scène provinciale à l'élection de 1970 (13 candidats qui recueillent 0,15% du vote à l'échelle du Québec) et à l'élection de 1976 comme partie de la coalition avec le Regroupement des militants syndicaux (RMS) (21 candidats qui obtiennent 0.05% du vote à l'échelle du Québec). En 1979, le NPDQ disparaît avec le retrait de son chef, Henri-François Gautrin (1973-1979) qui deviendra plus tard député libéral. Enfin, au milieu des années 1980, en plus de sa présence sur la scène fédérale, la section NPD du Québec décide de présenter des candidats aux élections provinciales de 1985, 1989, 1994 sous le label NPDQ. En 1989, le NPDQ se désaffilie du NPD pour marquer son désaccord avec lui sur la position concernant l'Accord du Lac Meech et le nationalisme québécois.

L'entente alors intervenue entre le NPDQ et le NPD semble pouvoir clarifier définitivement les relations entre les deux entités: le premier se limite désormais à la scène provinciale et le second à la scène fédérale. Ainsi, le NPD sous le nom du Nouveau Parti Démocratique du Canada (Québec) dirigera lui-même les activités au Québec pour les élections fédérales. Toutefois, la « guérilla » reprend lorsque le NPDQ appuie la candidature de Gilles Ducespe comme candidat du Bloc québécois à l'élection fédérale et qu'il demande que la candidate du NPD, Louise O'Neil, se retire pour ne pas diviser le vote. Les tensions se manifestent à nouveau avec le choix de Paul Rose comme candidat du NPDQ à une élection provinciale. Après l'élection générale de 1994, le NPDQ décide de changer de nom pour devenir le Parti de la démocratie socialiste (PDS). Par la suite, ce dernier fusionne dans l'Union des forces progressistes (UFP) qui a son tour s'est fusionné avec Option citoyenne dans Québec solidaire (QS) qui se définit comme un parti socialiste et souverainiste.

En ce qui concerne le NPD, l'idée de recréer un NPDQ a été proposée à nouveau lors de la convention du NPD fédéral de 2006, mais elle n'a pas réussi à gagner l'appui à la convention de la section québécoise du NPD. Au sein du NPD, la section québécoise jouit d'un statut particulier. En effet, le NPD comprend un parti national qui agit sur la scène fédérale et des partis provinciaux qui œuvrent sur la scène provinciale. Toutefois, le niveau fédéral et les niveaux provinciaux sont intégrés dans la structure interne du NPD. Ce faisant, tous les membres des partis provinciaux sont membres du NPD fédéral lorsqu'il agit au niveau de la politique fédérale, à l'exception du Québec[7] suite à la rupture avec le NPD alors le NPDQ s'était déclaré souverainiste. Depuis, le NPD fédéral s'est donné une section québécoise pour les élections fédérales. Par ailleurs, les membres de cette section peuvent individuellement adhérer au parti politique provincial de leur choix, étant donné qu'il n'y a plus de parti provincial NPD au Québec.

Enfin, à l'image de l'UFP avant lui, QS regroupe des militants provenant du Rassemblement pour l'alternative progressiste (RAP), du Parti de la démocratie socialiste (PDS), du Parti communiste du Québec (PCQ), de la Gauche Socialiste, de l'*International Marxist Tendency – Québec* (IMT) et des membres de l'Internationale socialiste de même que des militants de tendances anarchistes, radicales et pacifistes. Québec solidaire se veut donc rassembleur pour les diverses tendances socialistes. Sur le plan idéologique, il se présente lui-même comme à la fois écologiste, de gauche, démocrate, féministe, alter-mondialiste, souverainiste et pour un Québec pluriel. La base sociale visée est donc celle des nouveaux mouvements sociaux. Sans le dire ouvertement, QS est un parti d'orientation social-démocrate avec un programme qui relève tantôt de la social-démocratie traditionnelle (« faisons payer les riches »), tantôt de la social-démocratie renouvelée. Par ailleurs, le Parti vert a refusé non seulement de se fondre dans Québec solidaire, mais aussi de collaborer en se partageant les comtés pour favoriser le

candidat qui aurait eu le plus de chance de l'emporter. À sa première participation à l'élection générale du Québec en 2007, QS qui a obtenu 3,65% du vote à l'échelle du Québec, a été devancé par le Parti vert du Québec qui a décroché 3,86% du vote. À l'élection de décembre 2008, QS a obtenu 3,78% du vote et a fait élire l'un de ses chefs, Amir Khadir. De plus, il a devancé le Parti Vert par 1,61% du vote (Scott MacKay ayant quitté le Parti Vert peu de temps avant l'élection pour se présenter sous la bannière du PQ).

Le Parti libéral du Québec et le Parti Québécois

À la fin des années 1950, le Parti libéral du Québec (PLQ) apparaît comme le seul parti capable de mettre fin au régime du duplessisme dénoncé par les intellectuels et les organisations syndicales. Ainsi, la Révolution tranquille a été vue comme le résultat d'un compromis entre le patronat et les syndicats. Toutefois, elle ne se présente pas comme une série d'initiatives sociales-démocrates. Les partis politiques qui la font - le PLQ de Jean Lesage (1960-1966) d'abord, l'Union nationale de Daniel Johnson Père et de Jean-Jacques Bertrand ensuite (1966-1970), puis le PLQ du premier gouvernement de Robert Bourassa (1970-1973) - ne sont pas des partis politiques sociaux-démocrates. Ils sont plutôt des partis centristes qui sont talonnés par des mouvements sociaux (mouvement syndical, mouvement étudiant, mouvement des femmes, mouvement anti-guerre du Vietnam) en demande de réformes sociales-démocrates. Le nationalisme ne disparaît pas. Mais il abandonne ses formes traditionnelles (l'anti-étatisme et le repli culturel) pour emprunter des formes plus modernes : séparation de l'Église et de l'État, valorisation de l'intervention de l'État et du secteur public, développement d'une fonction publique moderne, etc.

Avec les réformes des années 1960 et 1970, l'État québécois est devenu plus interventionniste, fordiste et providentialiste, tout en se comportant souvent de manière plutôt hiérarchique et centralisatrice. On assiste à la mise en place des grandes sociétés d'État, à la montée du syndicalisme (particulièrement dans le secteur industriel et plus tard dans le secteur public), au développement de grands programmes sociaux gérés centralement par la bureaucratie gouvernementale. Ainsi, l'État québécois devint un levier pour le développement économique et social par les politiques de développement régional, le partage des gains de productivité avec les travailleurs, la reconnaissance des syndicats ainsi que l'accès et la gratuité dans le domaine des services. Le passage du nationalisme traditionnel au nationalisme moderne signifie entre autres que l'État interventionniste souhaité n'est pas l'État fédéral, mais l'État québécois. Vues de Québec, les mesures sociales-démocrates préconisées par l'État fédéral irritaient non pas en raison de leur nature social-démocrate, mais parce qu'elles étaient contrôlées à Ottawa et non pas à Québec. Tel est le sens de la bataille de 1965 contre le plan de pensions du Canada et pour le régime des rentes du Québec et celle des années 1970 concernant la révision de la sécurité sociale à Ottawa (1973-1977).

Dans l'intervalle, un nouveau parti politique est né en 1967 avec le Mouvement Souveraineté Association (MSA) et en 1968 avec l'arrivée du Parti québécois (PQ). Ce parti dès sa fondation s'est présenté comme une coalition comprenant des membres et sympathisants provenant à la fois du PLQ, du RIN et de l'Union nationale. Sans être formellement social-démocrate, le PQ a toujours compté en son sein une importante aile social-démocrate. Lors du premier mandat du gouvernement de René Lévesque (1976-1981), il a déployé une série impressionnante d'initiatives et de politiques sociales-démocrates, notamment dans les domaines des services de garde à l'enfance, de la santé et sécurité au travail, de l'assurance-automobile, de l'encadrement du financement des partis politiques et des référendums, du développement d'une politique de maintien à domicile, etc.

Tout au long de la décennie 1980, sous le deuxième mandat du PQ dirigé par Lévesque (1981-1985) et sous le premier mandat du PLQ dirigé par Robert Bourassa II (1985-1989), les gouvernements du Québec, tout comme ailleurs dans le monde, deviennent obsédés par la montée des déficits, la persistance d'un taux élevé de chômage et la crise des finances publiques. Les capacités de l'État à réguler le développement social et économique atteignent leurs limites. L'organisation traditionnelle du travail entre en crise, répondant de moins en moins aux nécessités de la révolution technologique et aux nouvelles exigences de la compétition. Dans les services publics, notamment dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation, le modèle centralisé et bureaucratique atteint également ses limites, ce qui tend à générer des effets négatifs sur la qualité des services aux citoyens. L'heure est à la compression des dépenses des programmes existants et l'idée même de développer de nouveaux programmes sociaux est perçue comme une hérésie. Les innovations semblent bloquées. La capacité des grands programmes providentialistes de résoudre les problèmes liés au chômage massif et aux nouvelles formes de pauvreté (exclusion, désaffiliation) est mise à rude épreuve. La forme classique des mesures de transferts de revenus des plus riches vers les plus pauvres est remise en question. On leur reproche d'encourager la passivité plutôt que l'activité de leurs destinataires individuels ou collectifs.

À son retour au pouvoir en 1985, le gouvernement de Robert Bourassa a refusé de prendre le virage néolibéral de la manière proposée par les recommandations des « rapports des sages ». Les conclusions des rapports, préparés par les trois groupes de travail coordonnés par les ministres Fortier, Gobeil et Macdonald, proposaient au gouvernement de faire prendre à l'État québécois un virage nettement néolibéral en allant tous azimuts en direction de la privatisation et de la déréglementation. Percevant le rejet de ces orientations par la population québécoise, le conseil des ministres du gouvernement Bourassa, influencé par son aile centriste - avec des ministres comme Claude Ryan, Marc-Yvan Côté, Lucienne Robillard, Gérald Tremblay etc. - a refusé à l'époque d'entériner les propositions néolibérales des comités des sages. De plus, les forces progressistes, qui avaient été prises par surprise par la crise depuis 1980, ont alors commencé à se ressaisir et à développer à nouveau leur capacité de proposition. Le courant néolibéral, tout en maintenant son influence au cours des années qui ont suivi, a dû accepter de composer avec d'autres courants plus centristes et sociaux-démocrates. En somme, au cours du deuxième gouvernement de Bourassa, nous ne pouvons pas avancer que l'État québécois ait été pleinement néolibéral ou encore social-démocrate. En fait, certaines de ses initiatives s'inspiraient plus d'une logique néolibérale, d'autres d'une logique centriste, d'autres encore d'une logique sociale-démocrate[8].

Au cours de cette période, où le PLQ a été au pouvoir jusqu'en 1994[9], les mouvements sociaux et les acteurs de la société civile ont réussi à influencer la recherche de nouveaux modes d'intervention de l'État. Ce dernier a été invité à se faire accompagnateur et à se tourner vers les partenaires non étatiques, ceux provenant du marché du travail et de la société civile, pour construire ses politiques socio-économiques. Ainsi, l'État s'associe aux organisations patronales et syndicales pour définir des politiques en misant sur la formule dite partenariale tels les tables sectorielles, les comités sectoriels de la main d'œuvre et la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM) (cette dernière sera remplacée plus tard par la Commission des partenaires du marché travail). Des compromis semblables seront obtenus dans le domaine du logement social et dans celui du développement régional et local, avec entre autres les CRD et le soutien aux CDEC. De même, dans le projet de réforme du système de santé et des services sociaux mis de l'avant par le ministre Côté, les organismes communautaires réussissent à négocier un compromis institutionnalisé qui les reconnaît

comme partenaires tout en respectant leur autonomie. En complémentarité avec cette composante de la réforme Côté, il faut mentionner l'adoption de la *Politique de santé et bien-être* en 1992 qui incite les gouvernements à s'intéresser aux déterminants sociaux de la santé et du bien-être et à conférer plus d'importance à l'intersectorialité et à la prévention. Tout cela témoigne de la *résilience* de la société civile québécoise qui réussit progressivement à maintenir des acquis et à faire des gains à l'occasion de réformes annoncées, y compris avec un gouvernement qui mettait de l'avant un train de mesures inspirées par le néolibéralisme.

Les années 1990 et 2000 sont celles d'une certaine cohabitation entre des politiques socioéconomiques qui relèvent tantôt du néolibéralisme, tantôt de la social-démocratie. Avec le PQ revenu au pouvoir en 1994[10], le gouvernement de Jacques Parizeau n'avait plus une grande marge de manœuvre au plan financier en raison des déficits accumulés et surtout de la restructuration des paiements de transferts sociaux aux provinces imposés unilatéralement par le budget de Paul Martin en février 1995. Les finances publiques de plusieurs gouvernements provinciaux dont celles du gouvernement du Québec étaient devenues intenable, suite à une baisse des transferts financiers de plus de 30 % en deux ans. Ces contraintes financières et budgétaires dans le contexte politique nord-américain ne favorisaient pas l'adoption de mesures sociales-démocrates. Cela n'a pas empêché le gouvernement Parizeau d'annoncer la création des Carrefours jeunesse emploi (CJE) et de lancer une démarche qui allait déboucher sur la création d'un Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) qui favorisera l'autonomie des groupes communautaires, en leur offrant entre autres un financement pour leur mission (sans référence explicite à des services bien définis).

Mais le gouvernement du PQ dont la performance est perçue comme la plus contestable et controversée du point de vue de la social-démocratie est celui de Lucien Bouchard. Il ne fait pas de doute que ce gouvernement montrait un penchant pour la voie néolibérale dans sa manière de parler de certains dossiers, tel celui de la réforme de la sécurité du revenu ou celui du déficit zéro[11]. Mais, paradoxalement, ce même gouvernement a adopté de nombreuses initiatives sociales-démocrates novatrices dont plusieurs d'entre elles ont été discutées et adoptées dans leurs grandes lignes au Sommet sur l'Économie et l'Emploi de l'automne 1996 à la suite de préparatifs et délibérations déployées à la fois dans les milieux gouvernementaux et dans la société civile au cours des mois et des années antérieurs. C'est ce qui nous amène à voir certaines de ces mesures comme une œuvre de coconstruction de politiques publiques. Co-élaboration de politiques à laquelle participent à la fois des acteurs de l'État, de la société civile et du marché du travail. Mentionnons brièvement cinq de ces mesures social-démocrates développées par le gouvernement Bouchard.

- La politique de développement local et régional (1997) qui mise entre autres sur un réseau de Centres locaux de développements (CLD) répartis dans l'ensemble du territoire québécois pour soutenir la préparation de plans de développement local impliquant la participation d'acteurs individuels et collectifs provenant du secteur public, du secteur privé et du secteur de l'économie sociale. Le financement des CLD provient de l'État québécois et des municipalités. La gouvernance des CLD fait place à la fois aux acteurs locaux issus de la démocratie représentative sur le plan municipal et des acteurs communautaires et syndicaux issus de la démocratie participative. Une vision semblable avait trait au rôle et à la gouvernance des centres régionaux de développement (CRD).
- L'articulation d'une politique sociale familiale intégrée impliquant une diversité de mesures prenant la forme de crédits d'impôt remboursables ou non remboursables, de

prestations sociales, de congés de parentés pour les mères et les pères organisés à partir d'une gestion québécoise de congés parentaux relevant de l'assurance-emploi fédérale mais rapatriés et bonifiés par le Québec. Cette politique familiale comprend aussi un important volet concernant les services d'éducation à la petite enfance de zéro à 5 ans. Ce volet impliquait le développement en cinq ans d'un réseau de Centres de la petite enfance (CPE) ayant pour objectif d'offrir, en 2002, 200 000 places au coût modique de 5\$ par enfant. Ces CPE, qui sont financés principalement à 80% par les fonds publics et à 20% par les parents usagers, sont régulés par l'État québécois soucieux de la qualité des services livrés. Par ailleurs, ils sont non pas des organismes étatiques publics, ou des organismes privés à but lucratif, mais des organismes à but non lucratif (OBNL) faisant partie de l'économie sociale. Enfin, comme ils sont syndiqués, la qualité des conditions de travail des employés, en majorité des femmes, a été améliorée progressivement.

- Le projet de créer un réseau d'entreprises d'économie sociale dans le domaine de l'aide domestique (EESAD) en surveillant l'atteinte de certains objectifs dont la non-substitution d'emplois, la création d'emplois durables et de qualité et la lutte contre le travail au noir. Ce projet a permis au cours des années qui ont suivi de créer 6000 emplois relevant d'une centaine d'EESAD dont la moitié ont le statut de coopératives et l'autre moitié le statut d'OBNL.
- Le programme AccèsLogis qui visait en cinq ans la création de 6 000 nouvelles places de logement social gérées par des organismes de l'économie sociale ayant un statut soit d'OBNL, soit de coopératives. Dans une conjoncture canadienne marquée par l'abandon du financement fédéral à partir de 1994 pour soutenir le cofinancement de nouveaux programmes provinciaux d'habitation communautaire, ce programme impulsé par le gouvernement du Québec après avoir été coconstruit, lui aussi, avec l'aide des acteurs concernés dans la société civile, constituait une initiative originale et suscitait l'admiration des acteurs des autres provinces canadiennes qui avaient dû stopper ou freiner le développement de nouvelles places de logement social en raison du retrait du cofinancement fédéral.
- L'adoption en 2002 d'une législation sur la lutte contre la pauvreté qui vise non seulement l'amélioration des politiques sociales sous forme monétaire concernant les personnes pauvres mais aussi la participation citoyenne des personnes pauvres et des organisations de défense de droits qui les représentent dans le travail de délibération et de gestion visant l'amélioration des politiques sociales et des politiques d'emploi permettant de combattre l'exclusion.

L'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Charest au printemps 2003 laissait présager un tournant vers le néolibéralisme, soit entre autres une réingénierie de l'État comprenant une réduction du nombre des organismes publics, une restructuration de la gouvernance des organismes de concertation en régions et dans les MRC et une ouverture du réseau des CPE au privé. Plus largement, le modèle québécois devait être revu sur trois aspects: 1) la réduction de l'intervention de l'État dans l'économie; 2) le recours à des politiques plus autoritaires davantage marquée par la culture concurrentielle du milieu des affaires; 3) une coordination donnant la priorité à la consultation des citoyens pris individuellement plutôt qu'à celle des acteurs sociaux. Après avoir commencé à réaliser le programme annoncé, l'insatisfaction de la population atteint un sommet si élevé que l'avenir de ce gouvernement semblait définitivement compromis. De fait, en 2007, il n'a pu conserver le pouvoir que

comme gouvernement minoritaire. Depuis ce temps, tassé sur sa droite par l'ADQ, il a choisi de prendre ses distances avec certaines idées néolibérales qu'il avait pourtant fait siennes au cours des années antérieures. En somme, au cours des années 2007 et 2008, le gouvernement Charest a donné l'impression d'être lui aussi influencé par le phénomène de la résilience des acteurs de la société civile. En conséquence, il a dû renoncer à certains projets de réformes d'inspiration néolibérales pour maintenir voire renforcer des réformes d'inspiration social-démocrate telles les CPE et le logement social.

Comparée au Rest of Canada, l'expérience sociale-démocrate québécoise apparaît à première vue passablement limitée ; c'est ce qui ressort manifestement, si l'on privilégie un point de vue institutionnel comme nous l'avons fait. En effet, aucun parti politique explicitement social-démocrate n'a réussi à s'imposer au Québec non seulement par la prise du pouvoir mais aussi sur la scène électorale comme tiers parti. Toutefois, pour évaluer à sa juste valeur l'expérience sociale-démocrate au Québec, on doit se demander s'il ne faut pas élargir les perspectives d'analyse, en prenant en considération à la fois les mouvements sociaux et la question nationale, au moins pour les dernières décennies.

En premier lieu, la social-démocratie au Québec semble y avoir été portée plutôt par les mouvements sociaux que par un parti politique explicitement social-démocrate. Le refus de certaines centrales syndicales comme la CSN et de certains autres mouvements comme le mouvement coopératif (et plus récemment l'économie sociale) de se lier organiquement à un parti politique n'a-t-il pas favorisé une plus grande autonomie d'action et une capacité d'influence plus large de ces mouvements sur les divers partis politiques, dans la mesure où ces derniers affichaient une ouverture à la participation citoyenne. Cette piste d'analyse ne pourrait-elle pas permettre de montrer qu'en dépit des limites que représente l'absence d'un parti social-démocrate, le Québec a néanmoins adopté de nombreuses politiques publiques et mesures sociales et économiques qui vont plus loin que celles de la plupart des autres provinces canadiennes, par exemple le réseau des CPE. De plus, les mouvements sociaux québécois ont fait preuve d'une créativité qui s'impose aux yeux des observateurs non seulement à l'échelle canadienne mais aussi à l'étranger. Dans cette perspective, les pratiques et les réalisations semblent plus riches que le discours politique le laisse supposer. Toutefois, si l'on considère que les mouvements sociaux sont de plus en plus fragmentés et que les initiatives de la société civile de plus en plus diversifiées, on peut se demander si le défi d'un discours à la hauteur des réalisations sociales-démocrates peut être relevé, sans une action politique soucieuse de donner une vision d'ensemble aux pratiques innovantes et de proposer des pistes de transformation qui correspondent à leur plein potentiel?

En deuxième lieu, la question nationale semble avoir représenté un obstacle impossible à franchir pour les partis explicitement sociaux-démocrates. Pour certains, comme le CCF-NPD qui sont d'origine canadienne, la question nationale québécoise n'est tout simplement pas pertinente. Pour d'autres, le nationalisme est associé sinon à la droite du moins à un repli identitaire comme ce fut le cas du nationalisme traditionnel porté par l'élite clérico-petite-bourgeoise, dans la première partie du XXe siècle au Québec. Or, le nationalisme québécois tel qu'il a émergé au début des années 1970 avec le PQ s'est révélé plutôt à gauche et proche de la social-démocratie. Cela dit, le PQ et le Bloc québécois tout en étant très perméables aux mouvements sociaux mettent de l'avant la souveraineté du Québec comme préalable aux choix d'une orientation plus explicitement social-démocrate ou socialiste (sur ce point Québec solidaire inverse l'ordre des priorités). Dans la perspective dominante du nationalisme québécois, la question du choix d'un pays concerne tous les citoyens et toutes les citoyennes qu'ils soient de gauche ou de droite. Dès lors, même si le PQ est reconnu comme le parti

politique québécois le plus ouvert à la social-démocratie, la question des rapports entre le nationalisme et la social-démocratie a été jusqu'ici examinée plutôt sous l'angle du nationalisme que de la social-démocratie. Dans cette perspective, notre proposition de partir de la social-démocratie, sans négliger ses rapports à la question nationale, semble devoir être privilégiée, au moins sur le plan de la réflexion et de la recherche.

3. Proposition d'un chantier sur le renouvellement de la social-démocratie

Depuis la Révolution tranquille, les divers gouvernements québécois au pouvoir ont mis de l'avant certaines politiques et mesures d'inspiration social-démocrate même si aucun d'entre eux n'était explicitement social-démocrate. De plus, depuis une vingtaine d'années, ils ont même adopté des mesures dont certaines relèvent d'un renouvellement de la social-démocratie, en dépit d'une vague néolibérale qui s'y opposait. Toutefois, la longue parenthèse néolibérale n'aurait pu prendre place, sans les limites de la social-démocratie mises en lumière d'abord par la gauche, puis par la droite. Le travail de ré-affirmation et de renouvellement ne saurait consister à faire la somme des mesures et des réformes d'inspiration social-démocrate. Comme notre aperçu historique le montre, la social-démocratie ne constitue pas un modèle arrêté, mais une expérience historique qui se révèle néanmoins relativement cohérente, au moins après coup et pour une période donnée. En conséquence, son renouvellement suppose une nouvelle cohérence entre les diverses dimensions définissant génériquement la social-démocratie. Enfin, même si la conjoncture semble maintenant plus favorable, ce renouvellement en profondeur ne peut être réalisé par quelques personnes, il suppose un chantier capable de mobiliser tous ceux et celles qui sont désireux d'y travailler d'une manière relativement systématique.

- **L'environnement nouveau et les dimensions d'analyse de la social-démocratie renouvelée**

Avant même d'examiner les principales dimensions qui définissent la social-démocratie (voir la section 1 du présent texte), il faudra caractériser davantage le nouvel environnement pour voir clairement pourquoi un simple retour à la social-démocratie (telle qu'élaborée suite à la grande crise de 1930) n'est pas possible et surtout quel renouvellement en profondeur est exigé si on veut réaffirmer les valeurs de base de la tradition social-démocrate tout en se tournant résolument vers l'avenir. Dans cette perspective, il s'agirait de montrer comment, depuis quelques décennies, de nombreuses mutations sociétales ont « transformé les bases même de la transformation » sociale-démocrate. Nous pensons entre autres à la stabilité de la famille traditionnelle qui était posée comme allant de soi. De même, le plein emploi et une grande partie du système de protection sociale avaient été le plus souvent pensés à partir d'une source de revenu par famille, comme si la femme devait demeurer au foyer ou se cantonner dans des tâches dont la rémunération ne serait que d'appoint. La culture et les valeurs ont également évolué qualitativement comme le laissent bien voir aussi bien l'émergence des valeurs postmatérialistes que celle des nouvelles générations X et Y. Sur le plan politique, les transformations sont également de taille, si l'on pense au délestage des États-nations au profit d'accords internationaux et de la décentralisation, sans oublier une nouvelle géopolitique où s'imposent le BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), et d'autres pays émergents. De même au plan économique, l'émergence d'une économie de la connaissance et des services a entraîné une transformation du monde du travail. Ainsi l'ouvrier de la production de masse qui constituait la base du syndicalisme industriel n'occupe plus la place centrale qui était la sienne dans nos sociétés. Enfin, la mondialisation et les nouvelles technologies de communication ont favorisé la multiplication des interdépendances qui

peuvent permettre de penser une autre mondialisation. Cette dernière s'impose si l'on prend en considération notamment la crise financière, la crise économique et la crise écologique.

Après avoir bien caractérisé ce nouvel environnement (ce qui supposerait une recherche relativement systématique), le travail de réflexion et d'analyse devrait porter sur les principales dimensions de la social-démocratie et chercher à montrer comment ces dernières peuvent être mises en cohérence. Voyons maintenant quelques-unes des questions que soulèvent ces dimensions qui pourraient constituer autant d'axes pour organiser le travail de ce chantier.

a) **Quelle base sociale pour une social-démocratie renouvelée?**

Au départ, une formation sociale-démocrate repose sur une base sociale large et sensible aux aspirations de la majorité de la population, une base qui serait disposée à soutenir des réformes progressistes. Comme nos sociétés sont de plus en plus diversifiées et fragmentées, quelle sera la composition d'une telle base sociale? Chose certaine, même s'il existe toujours des ouvriers, l'ouvrier masse n'occupe plus le même espace qu'à l'époque du fordisme, y compris dans le domaine manufacturier où l'on retrouve de plus en plus d'ingénieurs et de techniciens. Jusqu'ici les partis sociaux-démocrates sont plus ou moins partagés entre une connivence voire une alliance avec les syndicats et des efforts pour s'arrimer aux nouveaux mouvements sociaux et aux classes moyennes salariées, ces dernières étant hétérogènes par définition tant du point de vue des revenus que des valeurs. Dans la plupart des secteurs d'activité, les femmes sont de plus en plus présentes alors que la politique a conservé un style encore trop masculin. Les nouveaux mouvements sociaux sont également plus fragmentés que ne l'était le mouvement ouvrier. À cela s'ajoutent non seulement la diversité des communautés d'appartenance, mais aussi celle impulsée par les nouveaux arrivants et les nouvelles générations, sans oublier un vieillissement de la population. Enfin, comment arrimer la base constituée de la « masse des adhérents » avec les militants les plus engagés qui sont souvent moins représentatifs de la diversité de la société et parfois de leur propre base? Enfin, quel type de rapport la social-démocratie doit-elle ou peut-elle entretenir avec les syndicats et les nouveaux mouvements sociaux ? Avec les groupes faiblement organisés ?

b) **Quelles valeurs doit-on prioriser pour une social-démocratie renouvelée?**

Les valeurs traditionnelles de la social-démocratie, l'égalité, la solidarité et la démocratie, doivent continuer à inspirer la social-démocratie (en fidélité à sa trajectoire historique), mais elles auraient besoin d'être renouvelées dans leur contenu et dans leur rapport aux autres valeurs (en fidélité au temps présent et aux perspectives d'avenir). Ainsi, l'égalité renvoie moins à l'homogénéité qu'à l'équité et doit composer avec la reconnaissance des différences. La pratique de la solidarité demeure l'ingrédient indispensable pour créer des liens sociaux, permettre le « vivre ensemble » dans une même société et relever des nouveaux défis en termes de cohésion sociale. De même, la démocratie représentative de plus en plus diffusée à l'échelle du monde est paradoxalement en crise comme le révèlent sans doute différemment à la fois le niveau croissant d'abstention lors des élections et la prédominance des droits individuels neutralisant souvent les droits collectifs et nuancant parfois trop fortement le pouvoir de la majorité. En même temps, les citoyens sont par ailleurs de plus en plus actifs non seulement pour manifester leur opposition mais aussi pour participer aux associations de plus en plus nombreuses. D'où l'insuffisance de la démocratie représentative pour donner toute sa force à la valeur « démocratie ».

Aux valeurs traditionnelles, qui ont besoin d'être renouvelées, s'ajoutent les nouvelles valeurs dont les valeurs postmatérialistes : la qualité de vie, la conciliation du travail et de la vie familiale, l'environnement, l'authenticité, la tolérance, la créativité et la convivialité, la résolution pacifique des conflits, l'individualisme en terme de réalisation de soi. Les valeurs de la modernité ne doivent-elles pas cohabiter et se métisser avec ces nouvelles valeurs ? De même, quelle place faut-il accorder aux valeurs conservatrices telles la sécurité, la tradition, la responsabilité et la compassion? avec les valeurs libérales telles la liberté, la compétence, l'efficacité, l'individualisme comme réalisation de soi, l'esprit d'entreprise? La social-démocratie renouvelée ne doit-elle pas être celle qui réussit à maintenir une tension créatrice entre les valeurs à la base de la démocratie libérale comme le sont la liberté et l'égalité? En somme, au moins deux grandes questions peuvent être retenues comme point de départ pour cette dimension : comment renouveler les valeurs à la base de l'expérience sociale-démocrate et comment y intégrer les nouvelles valeurs qui soutiennent des aspirations légitimes?

c) Quelle vision de l'évolution de la société et du rôle de l'État dans une social-démocratie renouvelée?

L'expérience contemporaine de la social-démocratie est celle de la transformation de la société et de l'économie à partir de réformes adoptées dans le cadre de la démocratie représentative et d'un l'État de droit. En ce sens, la social-démocratie même renouvelée n'est pas révolutionnaire : elle ne remet en question ni la démocratie libérale (le régime parlementaire et la concurrence électorale), ni l'économie de marché (bien que cette dernière doit être régulée). De même, la crise actuelle appelle non à l'abolition du capitalisme et à la rupture avec l'économie de marché (ce qui supposerait une démarche révolutionnaire), mais à réaliser tout de même un saut qualitatif comme cela a été fait suite à la crise des années 1930 avec l'État-providence, la reconnaissance des syndicats, la mise en place d'une économie mixte et la réduction des inégalités. Devant une grande crise, il s'agit de mettre en place des mesures d'urgence pour les victimes et de penser en même temps des réformes et un nouvel encadrement du capitalisme qui iront dans le sens de sa refondation, voire de son dépassement. Ce nouvel encadrement institutionnel ne sera pas éternel pour autant puisque les conflits sociaux ne disparaîtront pas et qu'en conséquence la société continuera de se transformer jusqu'à rendre caduque le saut qualitatif que nous devons maintenant réaliser. La question n'est pas de penser la révolution pour un changement qui mettrait fin à l'histoire mais de savoir comment l'État peut contribuer à transformer la société, en s'appuyant sur les forces qui la travaillent déjà de l'intérieur, et à nouer des alliances avec d'autres sociétés et d'autres régimes engagés dans une telle démarche.

L'appellation social-démocratie contient le mot démocratie qui doit être favorisé à travers non seulement la démocratie représentative (par exemple, un rééquilibrage des pouvoirs entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, la revalorisation du rôle de député en lien avec la société civile) mais aussi la démocratie participative (ex. l'éducation à la citoyenneté, le soutien des associations). Comment y arriver sinon en favorisant la délibération dans les diverses instances politiques et dans les divers espaces publics que se sont donné les citoyens. Le défi de la social-démocratie est alors de mettre à contribution la participation non seulement des individus comme citoyens, mais des citoyens organisés à travers les associations et les autres composantes de la société civile. Comment arrimer la démocratie représentative et la démocratie participative? Ne faut-il pas penser à mettre en place des lieux publics de dialogue entre des acteurs de la démocratie représentative et de la démocratie participative? L'expérience québécoise montre que cet arrimage a été fait pour résoudre de

graves difficultés comme ce fut le cas lors du Sommet sur l'Économie et l'Emploi à l'automne 1996, mais non pour s'ajuster progressivement et pour penser sereinement l'avenir. La valorisation de la démocratie participative ne doit pas se faire au détriment de la démocratie représentative puisque cette dernière est invitée à encadrer et à présider à la construction de l'intérêt général et à la régulation des conflits, comme on a pu l'observer dans les sociétés européennes, notamment dans les pays scandinaves.

Enfin, comme nous l'avons suggéré à la fin de la partie historique, ne doit-on pas poser, en des termes nouveaux, la question nationale dans son rapport au renouvellement de la social-démocratie? Cette question à double volet pourrait constituer un axe de recherche et de réflexion en soi, d'autant plus que l'expérience québécoise montre que la social-démocratie a échoué, à plus d'une occasion, lorsqu'elle s'est fermée à cette interpellation.

d) Comment réguler les conflits à travers les compromis sociaux et la concertation qui se veulent la marque de la social-démocratie?

En raison de la complexification de la société dans sa structure comme dans ses valeurs, les compromis sociaux sont plus difficiles à obtenir qu'auparavant. Ces derniers s'imposent néanmoins puisque sans eux l'État et la société seraient voués ou bien à des affrontements violents ou encore à des blocages et donc à l'immobilisme. À la différence du tripartisme institutionnalisé entre l'État, le patronat et les syndicats, le multipartisme fait entrer les diverses composantes d'une société civile comme parties prenantes de la résolution des conflits et donc dans la construction des compromis institutionnalisés, comme on a pu l'observer depuis le milieu des années 1990. Si l'on considère que les nouvelles demandes sociales touchent non seulement le monde du travail mais aussi le mode de vie, sans oublier les nouveaux enjeux sociétaux dont ceux relevant du développement durable, ne faut-il pas envisager des compromis pluriels avec toutefois le souci d'établir une cohérence entre eux? Comment y arriver sans un renforcement de la démocratie délibérative, l'établissement d'un diagnostic sociétal largement partagé, la recherche d'une sorte de contrat social, le développement de la solidarité et d'engagements altruistes et l'accroissement des responsabilités individuelles et collectives? Pour être capable de vision à long terme, l'État ne doit-il pas s'ouvrir à la participation citoyenne?

Si l'État est le seul à pouvoir assumer la fonction de régulation de manière efficace en raison de son pouvoir de coercition, il ne peut plus définir l'intérêt général de manière isolée. Dans une société moderne complexe, les occasions de désaccord et de conflit deviennent plus nombreuses. Conséquemment, le travail des autorités publiques et civiles, qui sont chargées de faire avancer les délibérations et les prises de décision, devient plus important, plus exigeant et plus périlleux. Si l'intérêt général ne peut être imposé d'en haut par l'État seul, ne peut-il pas émerger à la manière d'une coconstruction dans laquelle les acteurs étatiques travailleraient en collaboration avec les acteurs de la société civile et du marché du travail? Dans cette perspective, le pluralisme des identités et des appartenances n'a-t-il pas pour conséquence positive de faire apparaître une pluralité d'intérêts collectifs (celui des groupes, des collectivités, des associations) donnant lieu à autant de comportements tournés vers les autres? Si ces intérêts ne peuvent être réduits à des égoïsmes collectifs, ni à l'intérêt général (notamment parce qu'ils s'opposent souvent les uns aux autres et parce l'échelle nationale exige un bien commun qui ne peut être donné par aucun intérêt individuel ou même collectif), comment une social-démocratie renouvelée pourrait-elle les mettre à contribution pour construire l'intérêt général? En somme, la social-démocratie renouvelée ne saurait éviter la question des rapports entre l'État, la société civile et le marché de même que celle des

mécanismes institutionnels appropriés et d'une architecture institutionnelle conséquente.

e) Quelles politiques et quels mécanismes institutionnels sont nécessaires pour harmoniser le développement économique et le développement social? Comment pouvons-nous penser un nouveau cercle vertueux entre l'économique et le social?

Au cours des « trente glorieuses », la théorie keynésienne a légitimé une certaine réconciliation du développement social et du développement économique. Cette approche a mis en lumière l'existence d'un *cercle vertueux* où les dépenses sociales, la redistribution et les augmentations de salaires représentaient un élargissement des débouchés qui alimentaient la croissance et la création d'emploi. Ce cercle vertueux a été remis en question par de nouvelles demandes sociales, notamment les nouveaux mouvements sociaux, et par l'ouverture des économies sur le monde et la délocalisation de plusieurs activités économiques dans les pays à bas salaire. Toutefois, les difficultés d'une telle réconciliation ne saurait justifier le laisser-faire de l'État, d'autant plus qu'il est possible d'entrevoir un autre *cercle vertueux* qui tiendrait compte des changements survenus au cours des deux dernières décennies et que permettraient de nouveaux rapports entre une économie et un social redéfinis.

Dans une économie de la connaissance et des services, la recherche, l'environnement social et culturel, l'éducation et le maintien de la cohésion sociale peuvent désormais représenter des investissements sociaux générateurs de fortes retombées économiques. Sous cet angle, il n'est pas nécessaire d'attendre de créer la richesse avant d'investir dans le développement social puisque ce dernier peut enclencher un développement économique. La perspective des politiques sociales s'élargit puisqu'elle vise non seulement à réparer les dégâts du passé mais à préparer les citoyens à relever les défis de demain. En témoignent fort bien les initiatives en matière de politique sociale familiale, incluant la priorité conférée aux CPE et aux congés parentaux qui préparent les jeunes enfants à mieux réussir à l'école tout en permettant à leurs parents de mieux participer au monde du travail, si tel est leur désir. En somme, les retombées des CPE peuvent être non seulement une meilleure réussite à l'école mais aussi une augmentation du revenu des couples avec enfants et des familles monoparentales. De même, dans le développement économique, il est préférable d'intervenir en faveur moins des entreprises en déclin et plus des entreprises émergentes en leur offrant un ensemble de mesures intégrées telles la recherche-développement, l'innovation technologique et organisationnelle, l'accès au financement et autres services aux entreprises. Les organisations patronales et syndicales sont invitées à nouer de nouveaux rapports tels ceux du partenariat, de nouvelles formes d'organisation du travail, de la prise en charge conjointe des questions de productivité et de la qualité des biens et services, à la fois dans les services publics et les entreprises privées. Ne s'agit-il pas là d'avenues incontournables pour revaloriser le travail et en assurer la protection?

Ce nouveau cercle vertueux à construire questionne les frontières entre développement social et développement économique. Il suppose, comme on l'a vu, un compromis social dépassant le tripartisme et impliquant une grande diversité d'acteurs à travers une démocratie plurielle de même qu'une économie plurielle qui ferait en sorte que l'économie est de moins en moins exclusivement capitaliste. Une économie plurielle repose non seulement sur les entreprises privées et les entreprises publiques (ce qu'on appelait une économie mixte) mais aussi sur des entreprises et des organisations relevant de l'économie sociale et plus largement de la société civile. L'économie capitaliste n'a jamais été constituée exclusivement d'entreprises privées,

elle a toujours été plurielle (mais non reconnue comme telle). Désormais, le développement économique ne saurait se limiter au marché et le développement social à des dépenses. Tout cela rend l'économie plurielle éminemment souhaitable et légitime dans le cadre d'un compromis social. Enfin, la démocratie plurielle, adossée à des formes de gouvernance solidaires et décentralisées, rend possible la mobilisation d'une diversité d'acteurs sociaux et de régions, tout en profitant des appartenances multiples qui les différencient. En ce sens, économie plurielle et démocratie plurielle ne sont-elles pas incontournables pour penser un renouvellement de la social-démocratie?

La recherche que nous proposons suppose non seulement de valider et d'approfondir ce que nous avançons sur les politiques et les mécanismes institutionnels pour harmoniser le développement économique et le développement social mais aussi de proposer des mesures et des politiques qui permettraient à une formation sociale-démocrate d'enclencher des changements allant en direction d'une social-démocratie renouvelée. Nous pensons ici à la question de l'emploi et de l'employabilité, aux services collectifs de type universel et de la manière dont il pourraient tenir compte des différences dans les besoins, à une redistribution visant la réduction des inégalités et aux politiques sociales favorisant la protection sociale, aux mécanismes institutionnels pour la régulation de l'économie de marché (code du travail favorable à la syndicalisation, protection des consommateurs, protection de l'environnement, etc.), aux politiques budgétaires et aux dépenses publiques pour régulariser l'économie, au soutien à l'économie plurielle, notamment en favorisant les initiatives de la société civile dans le domaine économique et social. Mais toutes ces mesures et politiques ne pourraient participer à un renouvellement de la social-démocratie (à ce moment-ci de l'histoire), sans s'inscrire dans un nouveau rapport au monde et dans un développement durable.

f) Quelle mondialisation?

La social-démocratie telle que proposée après la grande crise de 1930 a été pensée dans le cadre national et d'une économie qui se voulait autocentrée. Aujourd'hui, il serait difficile de maintenir l'État-providence dans un seul pays comme il serait difficile d'être la seule société à se donner une régulation élargie et forte, tout en voulant s'inscrire dans l'un ou l'autre des grands blocs régionaux. Il est donc indispensable d'établir des alliances avec les régimes politiques désireux de s'inscrire également dans des politiques relevant de la social-démocratie renouvelée. C'est ce qu'ont compris les mouvements sociaux et les ONG qui établissent de plus en plus d'échanges internationaux et d'alliances à travers, par exemple, les forums sociaux. Dans cette perspective, la social-démocratie renouvelée ne doit-elle pas s'inscrire également dans une autre mondialisation de manière à transformer la mondialisation telle qu'elle s'est (ou nous a été) imposée jusqu'ici? De même, ne devrait-elle pas s'investir dans la démocratisation des instances internationales? En somme, ne s'agirait-il pas d'être moins contre la mondialisation que d'être pour une autre mondialisation ?

g) Quel mode de développement?

La social-démocratie contemporaine a pu être considérée par plusieurs comme partie prenante du social-productivisme. Dans la mesure où la social-démocratie renouvelée compte relever le défi de la crise écologique, ne doit-elle pas s'inscrire dans une approche relevant du développement durable? Cela supposerait d'adopter une vision prenant en charge le long terme, les générations futures, et de développer des solidarités non seulement avec les plus démunis d'ici mais aussi les plus démunis du monde, donc de nouvelles solidarités horizontales et verticales. La prise en compte de l'environnement comme celle des conditions

du développement n'exige-t-elle pas de considérer l'économie comme un moyen (et non une fin) et le social comme une fin (et non un moyen)? Ce repositionnement dans le développement durable exigerait non seulement de nouveaux rapports entre l'économie et le social, mais aussi une autre définition de l'économie et du social. Cela suppose de compléter le travail amorcé dans les autres dimensions présentées précédemment. Cette approche du développement durable exige également de revoir en profondeur notre mode de consommation et notre mode de production. Dans cette perspective, l'approche du développement durable permettrait moins de refonder le capitalisme pour repartir un autre cycle de croissance sans limites que de faire un saut qualitatif en dépassant le capitalisme tel que nous l'avons connu.

- **Une méthodologie à double volet et des ressources appropriées**

Le plan de travail que nous proposons pourrait s'organiser à partir des diverses dimensions ou questions formulées précédemment. Nous n'y reviendrons pas sinon pour mentionner que les personnes pourraient se concentrer sur une dimension ou sur plusieurs, voire même sur l'ensemble. Toutefois, deux démarches, qui nous semblent complémentaires, devraient être encouragées: une démarche qui part des valeurs et des principes de la social-démocratie, et une démarche qui s'intéresse d'abord aux pratiques concrètes. On devrait tenir compte de ces deux démarches pour le recrutement des participants à ce chantier. Précisons cette approche pour ensuite terminer sur les personnes et les organisations qui devraient être invitées à s'engager dans cette démarche, selon le cheminement proposé.

Selon la première approche, les personnes partiraient des valeurs et des principes à la base de la social-démocratie pour en déduire des orientations, des priorités, des réformes, des politiques qui iraient dans le sens d'un renouvellement. En ce sens, il s'agit d'une démarche plutôt déductive qui convient sans doute à des philosophes et à des économistes et qui pourrait être plus appropriée pour certaines dimensions identifiées précédemment (ex. celle des valeurs mais sans exclure les autres). Sous cet angle, on pourrait examiner plus attentivement les plateformes des partis politiques depuis une ou deux décennies, quitte à s'interroger sur leur portée. Selon la seconde approche, les personnes adoptent une démarche plus pragmatique et plus inductive (bottom up) qui part des expériences concrètes, soit les mesures et réformes politiques et les initiatives de la société civile, notamment celles relevant de la social-démocratie renouvelée. Certaines dimensions, telles celles concernant l'harmonisation de l'économie et le social ou encore le développement durable, pourraient être plus facilement étudiées selon cette approche. De plus, les praticiens et les politiques pourraient se sentir plus à l'aise de travailler dans cette démarche.

À terme, ces deux approches pourraient se rejoindre et s'autoféconder, surtout si on leur donne la chance de se confronter dans des débats organisés dans des faces à faces et/ou encore virtuellement à partir de l'internet. La mise en perspective des valeurs et des principes avec les pratiques représente une première ligne de débat. Par ailleurs, comme la social-démocratie ne peut être réduite à une seule dimension mais comprend un ensemble de dimensions devant se renforcer les unes les autres ou tout au moins en tension créatrice, la cohérence entre les diverses dimensions représente une seconde ligne de débat. Ces deux lignes de débat devraient permettre de se donner un langage commun, voire un « espace de théorisation », qui nous semble indispensable pour renouveler la vision et identifier des priorités argumentées et documentées. Enfin, ces recherches et ces débats devraient aussi permettre d'accoucher d'une programmation en termes de politiques et de réformes. Dans cette perspective, l'analyse

comparative des démarches de renouvellement de la social-démocratie dans d'autres pays de même que celle des principales réformes qui y ont été réalisées seraient éminemment souhaitables. Sur ce point, il n'est pas impensable de miser sur des collaborations internationales.

Le cheminement critique de cette proposition d'un chantier pour un colloque pourrait comprendre les étapes suivantes :

- **Étape 0 (réalisée au début mars 2009) : le présent document de travail** qui a été préparée par quatre personnes.
- **Étape 1 (1^{er} avril 2009) : la discussion du présent document de travail** (par une douzaine de chercheurs et de praticiens) pour valider ou infirmer l'analyse proposée et examiner la pertinence de la proposition d'un chantier devant mener à un colloque qui se tiendrait en 2010 sur le thème du « renouvellement de la social-démocratie ». Les sous-thèmes pourraient être les questions (ou les dimensions) de la social-démocratie exposées précédemment. Pour chacun des sous-thèmes retenus, on pourrait prévoir au moins trois présentations provenant de personnes différentes. Pour l'organisation proprement dite, nous suggérons à la fois un comité organisateur, qui pourrait réunir l'institution en charge de la logistique avec les partenaires qui s'y associent, et un comité d'orientation (type de comité scientifique) qui se préoccuperait davantage du contenu du colloque en relation étroite avec le comité organisateur.
- **Étape 2 (28 mai 2009) : mise sur pied et première réunion du comité organisateur et du comité d'orientation.** Un cheminement critique plus précis sera suggéré par le comité organisateur alors que la problématique et l'identification des sous-thèmes du colloque (s'inspirant du présent document) seront proposées conjointement par le comité organisateur et par le comité d'orientation. Les personnes qui interviennent à ce colloque devraient être rapidement identifiées (y compris ceux et celles provenant de l'extérieur du Québec et même du Canada) de manière à ce que ces dernières puissent mener une recherche et une réflexion sur une période d'au moins six mois. De plus, elles devraient être réunies avant le colloque de manière à s'assurer que la thématique générale soit le mieux couverte possible.
- **Étape 3 (printemps ou automne 2010) : la tenue du colloque sur le renouvellement de la social-démocratie.**
- **Étape 4 : le suivi du colloque et diffusion des résultats.**

Comme on l'a sans doute compris, la démarche proposée ne vise pas à fonder un nouveau parti politique, mais simplement à alimenter le débat public, sous un angle particulier, celui du renouvellement de la social-démocratie. La démarche se situe donc dans la perspective de la participation citoyenne à la politique. Cependant, les résultats du travail que nous proposons pourraient intéresser, sans doute différemment, des partis politiques comme le Parti québécois, Québec solidaire et même le Parti libéral du Québec.

Notes explicatives

[1] Dans cette première catégorie, on regroupe les partis sociaux-démocrates (Allemagne de l'Ouest, Autriche, Danemark, Finlande, Norvège, Suède) et les partis travaillistes (Grande-Bretagne, Hollande et pays du Commonwealth).

[2] La critique artiste, qui s'est exprimée à travers la contre-culture et les mouvements sociaux de mai 1968, met de l'avant des valeurs d'autonomie et de créativité à la différence de la critique traditionnelle portée par le mouvement ouvrier.

[3] Le gouvernement français, sous les quatorze années de présidence de Mitterrand, commença par mettre en œuvre un programme de gouvernement qu'on pourrait qualifier de social-démocrate traditionnel. C'est la signification du gouvernement dirigé par le Premier ministre Maurois de 1981 à 1983. Mais, à partir de 1983, il y eut « le virage de la politique de rigueur » avec l'arrivée du Premier ministre Fabius. À partir de ce moment, les gouvernements qui se succédèrent sous le président Mitterrand prirent tour à tour leurs distances avec la politique social-démocrate traditionnelle.

[4] La dernière phrase du manifeste révèle bien à la fois l'anticapitalisme et l'orientation socialiste de ce premier manifeste social-démocrate : « Government will not rest content until it has eradicated capitalism and put into operation the full programm of socialized planning which will lead to establishment in Canada of the Cooperative Commonwealth ».

[5] Pour la dernière élection, celle de 2008, les pourcentages des votes combinés du NPD (17,5%), du Bloc québécois (10%) et des Verts (6,8%) atteignent 34,3% du vote canadien comparativement à un peu plus de 20% pour l'élection de 2000.

[6] Au Québec, l'Église catholique a interdit à ses membres d'appuyer le CCF jusqu'en 1943, soit au moment où le cardinal Villeneuve a signé avec les évêques du Canada une déclaration donnant, aux croyants catholiques, la permission de voter pour ce parti social-démocrate.

[7] C'est le cas aussi du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest pour la bonne raison que leurs assemblées législatives ne comprennent pas de parti politique.

[8] Il y aurait une analyse semblable à faire du gouvernement provincial libéral de David Peterson en Ontario de 1986 à 1990. Dans ce gouvernement minoritaire, le Parti libéral de Peterson a fait alliance avec le NPD pour gouverner, ce qui l'a amené à impulser des politiques socioéconomiques tantôt centristes et tantôt social-démocrates.

[9] Robert Bourrassa est au pouvoir de 1985 à 1993 alors que Daniel Johnson lui succède.

[10] En 1994, le PQ prend le pouvoir pour le conserver jusqu'en 2003 avec trois chefs différents, soit Jacques Parizeau (1994-1996), Lucien Bouchard (1996-2001) et Bernard Landry (2001-2003).

[11] Il serait intéressant entre autres d'expliquer comment l'ampleur et l'intensité trop grandes de la commande des compressions budgétaires exigées dans le domaine de la santé et des services sociaux, à partir de 1997, ont eu pour conséquence de faire dérailler la réforme Rochon. Au point de départ en 1994, cette réforme se situait dans le prolongement de la réforme Côté. En outre, elle était nécessaire et prometteuse en voulant favoriser la réallocation

des ressources affectées à l'institutionnalisation en faveur des ressources consacrées aux personnes dans leurs milieux de vie. Mais, à partir de 1996-1997, la réforme Rochon se trouvait mise en péril parce le ministre et le réseau se retrouvaient coincés par une commande de compressions impossible à livrer sans fragiliser l'atteinte des objectifs de la réforme. Par exemple, le virage ambulatoire était nécessaire, mais l'insuffisance de l'augmentation des enveloppes budgétaires pour les services de soutien à domicile (SAD) entraînait le sous-financement structurel des enveloppes de SAD concernant les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes handicapées. Ce sous-financement a perduré par la suite et a fini par enliser l'ensemble de la politique de SAD.